



Quelles obligations pour parents d'une jeune fille enceinte ?

Par **depame**, le **20/03/2010** à **18:09**

Bonjour,

Ma fille de 17 et 10 mois est enceinte. Elle veut garder l'enfant, je suis contre. Elle ne travaille pas, à arrêté ses études et vit à mes crochets. Quelles seront mes obligations lorsqu'elle aura accouché (elle aura 18 ans révolus) ? Suis-je obligée de la garder sous mon toit et de subvenir à ses besoins et à celui de son enfant alors qu'elle ne fait aucun effort et n'a aucun respect pour moi ?

Merci pour votre réponse